



VIGNE

No 06 – 8 juin 2012

EN BREF :

- Degrés-jours et développement.
- Prévention durant la floraison.
- Jeunes et nouvelles plantations.
- Carences observées.
- Délavage.
- Résistance.
- Maladies observées et actions de prévention : anthracnose, blanc, mildiou et pourriture noire.
- Qu'est-ce qu'on observe?
- Un peu de vocabulaire.
- Insectes observés et interventions : phylloxéra, scarabée du rosier, cicadelles.
- Traitements contre les mauvaises herbes.
- Nouvelles homologations et changements aux étiquettes.
- Références.
- Fongicides homologués contre les diverses maladies de la vigne.
- Compatibilité des pesticides sur les auxiliaires.

DEGRÉS-JOURS ET DÉVELOPPEMENT

Stades phénologiques observés selon l'échelle de Lorentz



9 : 2-3 feuilles déployées



12 : 4-5 feuilles déployées et inflorescence visible



17 : Boutons floraux séparés



19 : Début floraison et chute des 1^{ers} capuchons
21 : Jusqu'à 25 % floraison

Degrés-jours (°C) en base 10 accumulés du 1^{er} mars au 6 juin 2012 en moyenne selon les régions

Région	Moyenne 1 ^{er} mars au 6 juin	Gains de la dernière semaine	Stades phénologiques observés au champ
Bas-Saint-Laurent : Trois-Pistoles	94,8	11,8	ND
Capitale-Nationale : Cap-Tourmente, Château-Richer, Saint-François	147,7	25,2	12 à 15 (5 juin)
Centre-du-Québec : Saint-Wenceslas, Tingwick	207,4	29,3	ND
Chaudière-Appalaches : Saint-Flavien, Scott	155,3	22,0	9 à 12 (4 juin)
Estrie : Lennoxville, Magog, Richmond	194,5	27,0	17 (5 juin)
Lanaudière : Barrage Saint-Didace, Joliette	172,5	27,3	ND
Laurentides : La Macaza, Mirabel, Oka	197,2	29,5	17 (5 juin)
Mauricie	154	26,0	ND
Montréal-Est : Barrage Choinière, Brome, Frelighsburg, Marieville, Saint-Hyacinthe, Verchères	234,5	34,5	17 à 21 (5 juin)
Montréal-Ouest : Coteau-du-Lac, Hemmingford, L'Acadie, Saint-Bernard-de-Lacolle, Sainte-Clothilde	246,0	36,8	17 à 21 (5 juin)
Outaouais : Chénéville, Luskville, Montebello	194,1	12,9	ND
Saguenay-Lac-Saint-Jean : Lac-Sainte-Croix	125,8	14,7	9 à 12 (4 juin)

Données provenant d'Agrométéo, une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC.

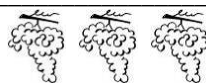
ND : Donnée non disponible

PRÉVENTION DURANT LA FLORAISON, OUI MAIS...

La **floraison** est un stade où les **traitements fongiques protectants** appliqués en **prévention** sont de mise pour la majorité des maladies (anthracnose, mildiou, blanc, pourriture noire, pourriture grise), si on veut obtenir une **récolte de qualité**.

La conduite des vignes (tailler et attacher) est à vérifier régulièrement afin de maintenir une **bonne aération** des plants, ce qui diminuera l'**humidité**, condition favorable au développement de plusieurs **maladies**.

Attention! En temps de **floraison**, il est important de continuer à **protéger** les vignes, principalement contre les **maladies**. Par contre, si possible, les traitements insecticides sont reportés après la floraison afin de protéger les **travailleurs « bon marché »** que sont les différents auxiliaires et qui sont à l'œuvre dans vos vignobles. Afin de vous aider à faire des **choix « plus doux »**, le tableau *Compatibilité des pesticides homologués avec les auxiliaires - Fongicides*, tiré du document « [VIGNE, Guide de protection 2011](#) », est inséré à la fin du présent avertissement.



JEUNES ET NOUVELLES PLANTATIONS

À plusieurs endroits, les nouvelles plantations sont commencées ou sur le point de l'être. Malgré un apport d'eau au moment de la plantation, l'irrigation est souvent nécessaire afin de favoriser un bon départ des nouveaux plants. De plus, ce n'est pas parce que ces plants ne produiront pas de fruits cette année qu'ils sont à négliger en ce qui concerne la protection contre les maladies, les insectes et les mauvaises herbes (à faire de préférence avant l'implantation).

Les altises, peu dommageables dans les plantations établies, peuvent le devenir pour les nouvelles plantations en défoliant le peu de feuilles qui garnissent les petits plants. Peu de feuilles signifie peu de photosynthèse (énergie) pour le développement normal des plants et possiblement mauvais aoûtement des plants.

Certains traitements herbicides peuvent être appliqués seulement lorsque les plants ne sont pas en production. Voir le document « [VIGNE, Guide de protection 2011](#) » pour plus de détails.

CARENCES OBSERVÉES

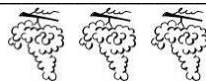
Plusieurs conseillers de plusieurs régions mentionnent des observations de carences minérales en magnésium (Mg) sur le cépage Frontenac. Des applications d'engrais foliaires généralisées ou localisées devraient corriger cette problématique rapidement.

DÉLAVAGE

Attention! Les produits **protectants** sont habituellement **délavés** après des précipitations de **20 à 25 mm de pluie (sauf le cuivre et le soufre qui le sont généralement après environ 10 mm), ce qui peut arriver rapidement lors d'orages violents**. Ces importantes quantités d'eau délavent les protections appliquées précédemment. De plus, lors de périodes de développement foliaire intense, les traitements sont à renouveler plus fréquemment selon votre régie de taille afin de protéger les nouvelles feuilles et pousses.

RÉSISTANCE

Afin de **diminuer** les risques de **résistance** de diverses **maladies** à certains produits, utilisez de préférence les fongicides **curatifs (CANTUS [auparavant connu sous le nom de LANCE], ELEVATE, FLINT, INSPIRE, NOVA, PRISTINE, PRESIDIO, REVUS, RIDOMIL, ROVRAL, SCALA, SOVRAN, SWITCH et VANGARD)** dans la bonne fenêtre d'application et, si possible, seulement en **dernier recours**. Malgré que plusieurs étiquettes de ces produits mentionnent la possibilité de les utiliser plusieurs fois durant la saison, il est important de ne pas oublier d'alterner les groupes et les familles chimiques et, si possible, de ne pas faire deux applications consécutives avec le même produit même si l'on cible deux maladies différentes.



Nom du fongicide	Groupe/Famille chimique	Nom du fongicide	Groupe/Famille chimique
CANTUS (LANCE)	7/Nicotinamides	REVUS	40/Acide mandélique
ELEVATE	17/Hydroxyanilide	RIDOMIL	4/Acylamine M/Chloronitrile
FLINT	11/Strobilurine	ROVRAL	2/Dicarboximide
INSPIRE	3/Triazole	SCALA	9/Anilinopyrimidine
NOVA	3/Triazole	SOVRAN	11/Strobilurine
PRISTINE	7/11 Nicotinamides/Strobilurine	SWITCH	9/Anilinopyrimidine 12/Phénylpyrrole
PRESIDIO	43/Benzamide	VANGARD	9/Anilinopyrimidine

Plusieurs de ces produits sont homologués et efficaces contre un bon nombre de maladies. Pour un aperçu de l'efficacité des fongicides protectants et curatifs sur les maladies rencontrées, référez-vous au bulletin d'information **No 05** du 7 juillet 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b05vig11.pdf>) ou au guide de protection de la vigne 2011.

Utilisez de **préférence** des produits **protectants** dont les **matières actives** contiennent du **cuivre**, du **soufre**, du **captane**, du **folpet** ou des produits tels que **DITHANE**, **FERBAM**, **GAVEL**, **HUILE DE PULVÉRISATION**, **MILSTOP**, **PENCOZEB**, **POLYRAM**, **QUINTEC**, **SERENADE**, **TIVANO** et **VIVANDO**.

Pour consulter les étiquettes des produits, vous devez vous rendre sur le site Web de l'ARLA à l'adresse <http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/lr-re/index-fra.php> et inscrire le nom du produit recherché ou de la matière active.

MALADIES OBSERVÉES ET ACTIONS DE PRÉVENTION

Une bonne aération, par une taille adéquate sur le rang et du désherbage au sol, défavorisera les maladies qui prospèrent en conditions humides et pourrait vous sauver des applications de pesticides.

Anthracnose

Des taches continuent à apparaître sur les feuilles, les rameaux et les inflorescences de différents cépages (Frontenac, Vandal-Cliche, Marquette, Vidal) dans la majorité des régions : Montérégie, Capitale-Nationale, Estrie, Chaudière-Appalaches.

Pour plus d'information et certaines références, voyez l'avertissement **No 05** du 1^{er} juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05vig11.pdf>).

Blanc

Aucune nouvelle observation au cours de la dernière semaine. La prévention est de mise, surtout sur les cépages sensibles et les sites avec antécédents. Pour plus d'information, référez-vous à l'avertissement **No 04** du 23 mai 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04vig12.pdf>).

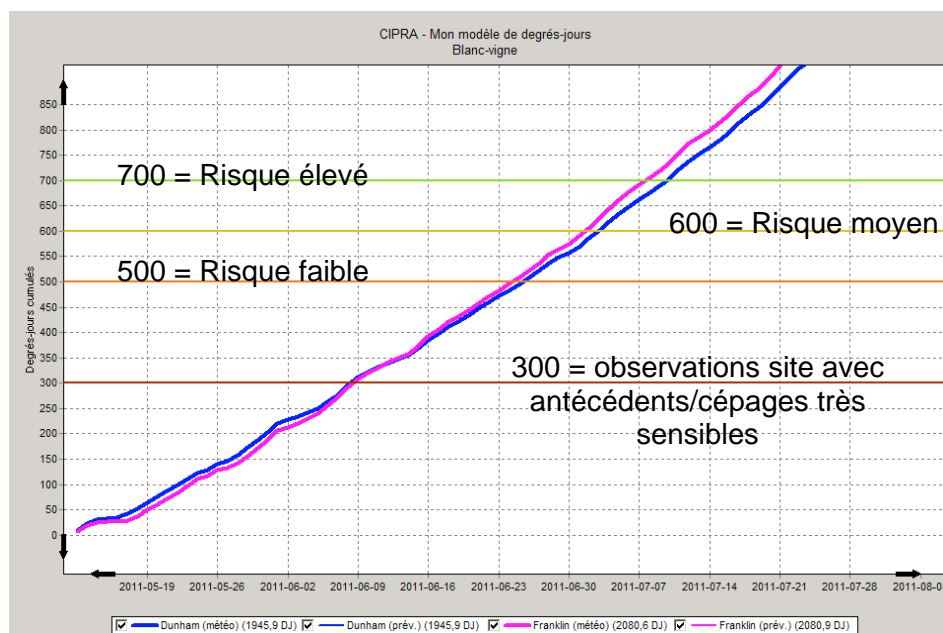
Le cycle du blanc suit un modèle qui varie en fonction des degrés-jours en base 6 accumulés depuis le stade pousse verte (6). Ce modèle peut être utilisé afin de déterminer le meilleur moment pour débiter les traitements en fonction de la sensibilité des différents cépages à la maladie. Dans les régions les plus chaudes (**Montérégie-Est et Montérégie-Ouest**), **290 degrés-jours en base 6 sont accumulés depuis le 9 mai 2012** (stade pousse verte).



- Autour de 300 degrés-jours accumulés = début du dépistage pour les sites avec des cépages très sensibles et/ou des antécédents importants en 2011.
- Moins de 500 degrés-jours accumulés = risque faible : le dépistage est de mise. S'il y a apparition de taches blanches, les traitements fongiques commencent.
- 500 à 600 degrés-jours accumulés = risque moyen : la fréquence du dépistage est augmentée et les traitements sur cépages sensibles (Chancellor, Seyval, Vidal et les pinots, etc.) peuvent commencer.
- 600 à 700 degrés-jours accumulés = risque élevé : la fréquence de dépistage est encore augmentée et les traitements fongiques sur les cépages modérément sensibles (DeChaunac, Frontenac, Foch, St-Croix, etc.) peuvent commencer.

Pour plus d'information sur le cycle du blanc, consultez le document intitulé « [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#) ».

Exemple du modèle pour le blanc, saison 2011, créé par CIPRA, pour différentes régions ayant atteint le stade pousse verte (6) sensiblement à la même date, soit le 9 mai 2011



Mildiou

Aucune nouvelle observation. Des traitements protectants à base de captane (large spectre d'action, bonne rétention sur feuillage et peu agressif sur les auxiliaires) ou de folpète, deux matières actives homologuées contre ces maladies, devraient être très efficaces. Pour les gens en régie biologique 🐞, les traitements au cuivre sont homologués et auront un effet sur la maladie.

Pour les gens qui souhaitent utiliser le **RIDOMIL** en protection contre le mildiou, la période d'application en préfloraison (boutons floraux séparés [stade 17]) approche de la fin dans les régions les plus chaudes. **Le délai avant la récolte de ce produit est de 66 jours.**

Pourriture noire

Les observations se poursuivent en Montérégie, Lanaudière et dans les Laurentides, surtout sur cépages sensibles et sites avec antécédents. Si vous devez traiter (cépages sensibles, antécédents, etc.), faites-le seulement si les conditions annoncées sont propices au développement de la maladie (températures entre 9 et 32 °C avec un optimal à 27 °C et une période d'au moins 6 heures pendant laquelle le feuillage demeure mouillé). Plus il fait chaud, plus les risques de développement de la maladie sont importants.



Pour plus d'information, vous pouvez vous référer à l'avertissement **No 05** du 31 mai 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/RAP/documents/a05vig12.pdf>).

Les traitements protectants à base de captane (large spectre d'action, bonne rétention sur feuillage et peu agressif sur les auxiliaires) ou de folpète, deux matières actives homologuées contre plusieurs maladies, devraient être efficaces. Pour les gens en régie biologique 🐞, les traitements au cuivre sont homologués et auront un effet sur cette maladie.

QU'EST-CE QU'ON OBSERVE?

Pour savoir quoi observer et dépister à ce moment-ci, consultez l'avertissement **No 03** du 16 mai 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a03vig12.pdf>).

UN PEU DE VOCABULAIRE

Coulure

Survient à l'époque de la floraison et de la nouaison de la vigne, lors de mauvaises conditions climatiques. Elle provoque parfois l'absence ou une mauvaise fécondation des fleurs. Celles-ci se dessèchent et tombent. Elle affecte fortement le rendement, mais aussi l'homogénéité de la maturité sur une même grappe (grains de différents calibres). Certains cépages sont plus sensibles que d'autres à ce phénomène (facteur génétique). Des applications foliaires de bore (B) pourraient en diminuer l'incidence en améliorant la nouaison.

Millerandage

Affection causée par une mauvaise fécondation ou une mauvaise pollinisation des fleurs de la vigne, provoquée par des conditions climatiques défavorables, avec comme résultat la présence dans la grappe de très nombreux petits grains mal formés et souvent apyrènes (sans pépins). Selon certaines sources, cet accident naturel favoriserait en quelque sorte le contrôle du rendement de la vigne et contribuerait à un meilleur vin, surtout pour les rouges.

INSECTES OBSERVÉS ET INTERVENTIONS

Phylloxéra



Observations des premières galles dans la région de la Capitale-Nationale et de galles ouvertes en Montérégie. Ciblez bien le stade de développement du puceron, si vous devez intervenir.

Tous les produits homologués contre ce ravageur n'agissent pas de la même façon. En effet, pour être efficaces, l'ASSAIL et le CLUTCH doivent entrer en contact avec les pucerons, tandis que le MOVENTO doit être ingéré par ces derniers. Le MOVENTO est un produit systémique mobile qui se redistribue dans toute la plante.

Habituellement, ce puceron n'affecte pas la qualité ni le rendement de la récolte.



Par contre, selon la quantité de galles présentes sur le feuillage, la photosynthèse peut être diminuée et entraîner un effet négatif sur le mûrissement des fruits et l'aoûtémeent des plants.

Attention! Le CLUTCH et le MOVENTO sont très toxiques pour les abeilles et ces produits ne devraient pas être utilisés durant la période de la floraison.

Pour plus d'information concernant ce ravageur, consultez le bulletin d'information **No 02** du 6 mai 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02vig10.pdf>).

Le Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ a aussi mis en ligne un document à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/lab/documents/Gallig%c3%a8nes%20de%20la%20vigne.pdf>.

Scarabée du rosier

En **Montérégie** et dans les **Laurentides**, les **premières observations du scarabée du rosier** ont été faites au cours des derniers jours. Aucun produit n'est homologué contre ce ravageur. Si vous devez intervenir contre d'autres ravageurs, certains produits auront toutefois un effet sur le scarabée du rosier. Pour plus de détails, consultez la section *Efficacité des insecticides* du document « **VIGNE, Guide de protection 2011** ».

Cicadelles

De plus en plus d'observations de cicadelles sont rapportées par les conseillers. Dans la culture de la vigne, quatre espèces de cicadelles (du raisin, de la vigne, à trois bandes et de la pomme de terre) peuvent être présentes à différents moments de la saison, soit à l'implantation, des stades 2 feuilles déployées à baies de la taille d'un pois et à la fermeture de la grappe. Ces insectes ne sont pas à prendre à la légère même si leurs piqûres ne causent généralement pas de dommage aux cultures. Pour en visualiser trois espèces, vous pouvez consulter le site Web du ministère de l'Agriculture de l'Ontario : <http://www.omafra.gov.on.ca/french/crops/hort/news/hortmatt/2004/13hrt04a8.htm>.

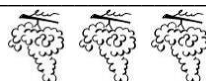
Ces insectes sont nuisibles principalement parce qu'ils peuvent transporter, dans leur salive, le microorganisme responsable de la jaunisse de l'aster qu'ils peuvent transmettre aux plants sur lesquels ils se nourrissent. C'est la jaunisse de l'aster qui fera dépérir les plants infectés et non les cicadelles. Heureusement, ce ne sont pas toutes les espèces de cicadelles qui sont porteuses de la jaunisse de l'aster.

Si vous avez besoin d'effectuer un traitement contre les cicadelles, il est préférable de viser le stade « nymphes » pour obtenir une bonne efficacité.

Altises et punaises ternes

On rapporte quelques observations de ces deux insectes dans différentes régions, mais en très faible quantité. Pour plus d'information concernant les **altises** et la **punaise terne**, référez-vous à l'avertissement **No 04** du 24 mai 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04vig12.pdf>).

Les altises peuvent être problématiques dans les nouvelles plantations en défoliant le peu de feuilles présentes sur les jeunes plants (voir plus haut la section « Jeunes et nouvelles plantations »).



TRAITEMENTS CONTRE LES MAUVAISES HERBES

Certains traitements herbicides peuvent être appliqués seulement lorsque les plants ne sont pas en production. Voir le document « [VIGNE, Guide de protection 2011](#) » pour plus de détails.

NOUVELLES HOMOLOGATIONS

Pour un aperçu des nouvelles homologations et des changements aux étiquettes des pesticides utilisés en viticulture, vous pouvez consulter les bulletins d'information suivants :

No 01 du 3 mai 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a01vig12.pdf>)

No 02 du 10 mai 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02vig12.pdf>)

No 03 du 16 mai 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a03vig12.pdf>)

No 05 du 31 mai 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/RAP/documents/a05vig12.pdf>)

DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES

- [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec.](#)
- [Guide d'identification des principales maladies de la vigne.](#)
- [SAGe pesticides](#) : information sur les produits homologués dans la vigne, sur les délais de réentrée et ceux avant la récolte, sur les indices de risque sur la santé (IRS) et l'environnement (IRE), etc.
- Bulletin d'information « [Spécial phytoprotection bio](#) » du 22 mai 2012.
- VIGNE, Guide de protection 2011 : http://www.agrireseau.qc.ca/petitsfruits/documents/Protect_vigne_11_web.pdf.
- IRIIS phytoprotection : <http://www.iriisphytoprotection.qc.ca/Default.aspx>. Pour une aide au diagnostic des problématiques rencontrées : maladies, insectes, phytotoxicité et autres (inscription gratuite).
- [Méthodes de protection des cultures contre le gel.](#)
- [Irrigation des fraisiers pour les protéger contre le gel : techniques efficaces.](#)















LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
KARINE BERGERON, agronome – Avertisseuse
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
109, rue Saint-Charles, bureau 1.01B, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2C2
Téléphone : 450 347-8341, poste 225 – Télécopieur : 450 347-7296
Courriel : karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 06 – vigne – 8 juin 2012



FONGICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE DIVERSES MALADIES DE LA VIGNE

Anthracnose	Excoriose	Mildiou		Blanc		Moisissure grise		Pourriture noire	
Curatif	Protectant	Protectant	Curatif	Protectant	Curatif	Protectant	Curatif	Protectant	Curatif
PRISTINE WG	COPPER 53W 	COPPER 53 W 	PRESIDIO	COPPER SPRAY 	FLINT 50 WG	SERENADE ASO/MAX 	ELEVATE 50WDG	COPPER 53 W 	FLINT 50WG
NOVA	CAPTAN 80WDG	COPPER SPRAY 	PRISTINE WG	GUARDSMAN COPPER OXYCHLORIDE 50	INSPIRE	REGALIA MAXX 	PRISTINE WG	CAPTAN 80 WDG	NOVA 40W
	SUPRA CAPTAN 80WDG	GUARDSMAN COPPER OXYCHLORIDE 50	REVUS	HOLLYSUL MICRO-SULFUR	CANTUS WDG		ROVRAL	SUPRA CAPTAN 80WDG	PRISTINE WG
	MAESTRO 80DF	SUPRA CAPTAN 80WDG	RIDOMIL GOLD	KUMULUS DF 	NOVA 40W		SCALA SC	MAESTRO 80DF	SOVRAN
	FOLPAN 80 WDG	MAESTRO 80DF	SOVRAN	LIME SULFUR 	PRISTINE WG		VANGARD 75WG	FOLPAN 80 WDG	
		FOLPAN 80 WDG		MICROSCOPIC WETTABLE SULFUR HUILE DE PULVÉRISATION	SOVRAN		SWITCH 62,5WG	FERBAM 76 WDG	
		DITHANE M-45 80 %		SERENADE				POLYRAM DF	
		GAVEL 75 DF		ASO/MAX 					
		PENNZOZEB 80WP		SOUFRE					
		MANZATE 200WP		MICROSCOPIQUE 					
		POLYRAM DF		MICROTHIOL DISPERSS					
		TIVANO 		QUINTEC					
				MILSTOP 					
				VIVANDO SC					
				REGALIA MAXX 					



COMPATIBILITÉ DES PESTICIDES HOMOLOGUÉS AVEC LES AUXILIAIRES – FONGICIDES

Nom commercial	Matière active	Abeille	Bourdon	Coccinelle	<i>Stethorus punctillum</i>	Punaise prédatrice	Acarien prédateur	<i>Amblyseius fallacis</i>	Parasitoïde
BARTLETT MICROSCOPIC SULPHUR	Soufre	S	-	S	S	S	-	M	-
CAPTAN 80 WDG	Captane	S/M	S	S	S	S	S	S	S
COPPER 53W	Sulfate de cuivre	S/M	S	M	-	S	S	-	S
COPPER SPRAY	Oxychlorure de cuivre	S	-	-	-	-	-	-	-
DIKAR	Mancozèbe/dinocap	M	-	-	-	-	-	-	-
DITHANE M-45 80%	Mancozèbe	S	-	S	-	S	-	-	-
ELEVATE 50 WDG	Fenhexamide	S	-	-	-	-	-	-	-
FERBAM 76 WDG	Ferbame	S	-	-	S	-	-	S	-
FLINT 50 WG	Trifloxystrobine	S	-	S	-	-	-	-	-
FOLPAN 50 WP	Folpet	S	S	S	-	S	-	-	S
FOLPAN 80 WDG	Folpet	S	S	S	-	S	-	-	S
GAVEL 75DF	Mancozèbe/zoxamide	S	-	-	-	-	-	-	-
GUARDSMAN COPPER OXYCHLORIDE	Oxychlorure de cuivre	S	-	-	-	-	-	-	-
HOLLYSUL MICROSULPHUR	Soufre	S	-	S	S	S	-	M	-
KUMULUS DF	Soufre	S	-	S	S	S	-	M	-
LANCE WDG (maintenant appelé CANTUS WDG)	Boscalide	S	-	-	-	-	-	-	-
LIME SULPHUR	Chaux soufrée	S	S	M	M	M	M	T	T
MAESTRO 80 DF	Captane	S/M	S	S	S	S	S	S	S
MANZATE 200 WP	Mancozèbe	S	-	S	-	S	-	-	-
MICROSCOPIC SULPHUR (UAP)	Soufre	S	-	S	S	S	-	M	-
MICROTHIOL	Soufre	S	-	S	S	S	-	M	-
MILSTOP	Bicarbonate de potassium	S	-	-	-	-	-	-	-
NOVA 40W	Myclobutanil	S	-	S	-	S	-	-	-
PENNZOZEB 80 WP	Mancozèbe	S	-	S	-	S	-	-	-
POLYRAM DF	Métirame	S	-	S	-	S	-	-	-
PRISTINE	Boscalide/pyraclostrobine	S	-	-	-	-	-	-	-
QUINTEC	Quinoxifène	S	-	-	-	-	-	-	-
REVUS	Mandipropamide	-	-	-	-	-	-	-	-
RIDOMIL GOLD MZ 68WG	Métalaxyl-M/mancozèbe	S	S	-	-	-	M	-	S
ROVRAL WDG	Iprodione	S	S	S	-	S	S	-	S
SCALA	Pyriméthanol	S	-	-	-	-	-	-	-
SERENADE ASO/MAX	<i>Bacillus subtilis</i> (QST713)	S	-	-	-	-	-	-	-
SOVRAN	Krésoxime-méthyle	S	-	-	-	S	-	-	-
SUPRA CAPTAN 80 WDG	Captane	S/M	S	S	S	S	S	S	S
VANGUARD 75 WG	Cyprodinil	S	-	-	-	-	-	-	-
VIVANDO SC	Metrafenone	-	-	-	-	-	-	-	-

Légende :

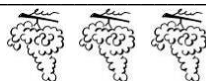
S = sécuritaire (moins de 25 % de mortalité)

M = moyennement toxique (de 25 à 75 % de mortalité)

T = très toxique (plus de 75 % de mortalité)

- = aucune information

Tiré du document : [VIGNE, Guide de protection 2011](#)



VIGNE

COMPATIBILITÉ DES PESTICIDES HOMOLOGUÉS AVEC LES AUXILIAIRES – INSECTICIDES

Nom commercial	Matière active	Abeille	Bourdon	Coccinelle	<i>Stethorus punctillum</i>	Punaise prédatrice	Acarien prédateur	<i>Amblyseius fallacis</i>	Parasitoïde
ACRAMITE 50 WS	Bifénazate	M	-	S	S	S	S	M	-
AGRIMEK 1,9% EC	Abamectine	T	T	M	M	S	S/M	M	-
ALTACOR	Chlorantraniliprole	S	-	S	S	-	S	S	-
AMBUSH 500EC	Perméthrine	T	-	T	T	T	T	T	-
ASSAIL 70 WP	Acétamipride	M/T	-	M	M	S/M	S	S	-
AZINPHOS METHYL 240EC	Azinphos-méthyle	T	-	M	-	M	S	-	-
BIO-ENVIRONMENTAL PERMETHRIN	Perméthrine	T	-	T	T	T	T	T	-
CLUTCH 50WDG	Clothianidine	M	-	M/T	M	-	M	S	-
DELEGATE WG	Spinétorame	M	-	S	S	-	M	S	-
DIAZINON 50W	Diazinon	T	-	M/T	M	T	S/M	M	-
DIPEL 2X DF	<i>Bt</i> var. <i>Kurstaki</i>	S	-	S	S	S	S	S	-
ENTRUST	Spinosad	T	-	S	-	S	-	-	-
ENVIDOR 240SC	Spirodiclofène	S/M	-	-	-	S	S/M	M	-
FYFANON 50% EC	Malathion	T	T	T	S	T	M/T	S	T
GUTHION SOLUPAK	Azinphos-méthyle	T	-	M	S	M	S	S	-
IMIDAN 50WP	Phosmet	T	-	M	S	M	S	-	-
ISOMATE-GBM PLUS	acétate-(Z)-9-dodeceny	S	-	-	-	S	S	-	-
KUMULUS DF	Soufre	-	-	S	L	S	-	M	-
MALATHION 85EC	Malathion	T	T	T	S	T	T	S	T
MOVENTO 240SC	Spirotetramate	M	-	S	S	-	S	S	-
NEUDOSAN	Savon insecticide	-	-	-	M	-	-	-	-
NEXTER	Pyridabène	M/T	-	M	M	-	M/T	M	-
OPAL	Savon insecticide	-	-	-	-	-	-	-	-
PERM-UP	Perméthrine	T	-	T	T	T	T	T	-
POUNCE	Perméthrine	T	-	T	T	T	T	T	-
PRO MALATHION 50EC	Malathion	T	T	T	S	T	M/T	S	T
RIPCORD 400EC	Cyperméthrine	T	T	T	T	T	T	-	T
SAFER'S	Savon insecticide	-	-	-	M	-	-	-	-
SAFER'S TROUNCE	Pyréthrines/savon insecticide	-	-	-	-	-	-	-	-
SEVIN XLR	Carbaryle	T	T	T	T	M/T	T	M	T
SLUGGO	Phosphate de fer	-	-	-	-	-	-	-	-
SNIPER 50W	Azinphos-méthyle	T	-	M	-	M	S/M	-	-
SOUFRE MICROSCOPIQUE	Soufre	-	-	S	L	S	-	M	-
SUCCESS 480SC	Spinosad	T	-	S	-	S	-	-	-
SURROUND WP	Kaolin	S	-	S	-	M	M	-	-
UP-CYDE 2,5EC	Cyperméthrine	T	-	-	-	-	T	-	-

Légende :

S = sécuritaire (moins de 25 % de mortalité)

T = très toxique (plus de 75 % de mortalité)

M = moyennement toxique (de 25 à 75 % de mortalité)

- = aucune information

Tiré du document : [VIGNE, Guide de protection 2011](#)

